



MAIRIE
DE

05200 SAINT ANDRÉ D'EMBRUN

Téléphone : 04 92 43 03 84

Télécopie : 04 92 43 61 13

mairie@saintandredembrun.fr

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 02 AVRIL 2024

Liste des délibérations examinées

Article L2121-25 du Code Général
des Collectivités Territoriales

Les délibérations :

- N°23-2024 : Approbation Procès-Verbal du 28 mars 2024
Délibération approuvée
- N° 24-2024 Suppression de deux postes d'Adjoint
Délibération approuvée
- N° 25-2024 Vote des Taux d'imposition 2024
Délibération approuvée
- N° 26-2024 Approbation du Compte Administratif 2023 de l'Eau
Délibération approuvée
- N° 27-2024 Approbation du Compte de Gestion 2023 de l'Eau
Délibération approuvée
- N° 28-2024 Approbation du Compte Administratif 2023 de la Commune
Délibération approuvée
- N° 29-2024 Approbation du Compte de Gestion 2023 de la Commune
Délibération approuvée
- N° 30-2024 Affectation du résultat de l'exercice 2023 au Budget communal
Délibération approuvée
- N° 31-2024 Création poste Rédacteur Principal 2ème Classe et suppression poste Adjoint Administratif Principal 1ère classe
Délibération approuvée

A Saint André d'Embrun,

le 12 avril 2024

Le Maire,

Jean-Marie MELMONT

